

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 29 (1903)
Heft: 14

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quatre ménages au plus sont entourées de jardinets. L'ordre et la propreté y sont admirables. Deux maisons spéciales contiennent les buanderies, les étendages avec séchoir à vapeur et les ateliers de repassage, qui sont à tour de rôle mis gratuitement à disposition des heureux habitants de ce hameau ; celui-ci se termine par les maisons des contremaitres et par celle du directeur et des bureaux.

Il serait trop long de donner ici une description de toutes les parties de ce petit monde et nous ne pouvons qu'engager ceux que cela intéresse à lire la publication faite à l'occasion de ce congrès par la ville de Zurich sur ses services industriels, et spécialement l'ouvrage écrit en 1900 par M. Weiss, le directeur et l'organisateur de cette usine.

A la collation, offerte à l'issue de cette visite au pied des deux gazomètres, d'une capacité de 25 000 m³ chacun, M. Grobmann, directeur à Düsseldorf, exprime au nom des visiteurs l'admiration qu'ils ressentent en présence de cette usine vraiment modèle dans le sens le plus étendu du mot, et félicite son distingué directeur.

Ce ne fut qu'à regret que le sifflet de la locomotive obligea les congressistes à réoccuper les douze wagons du train spécial qui devait les ramener à Zurich.

Une soirée familière au Waldhaus Dolder, sur le Zurichberg, termina cette première journée.

Le 25 juin, dès 7 heures du matin, visite de l'usine communale hydraulique et électrique de « Letten » et des filtres du Service des Eaux, installations également intéressantes sous bien des rapports. La séance reprend à 10 heures à la Tonhalle par une communication, commencée déjà la veille, de M. Körting, ingénieur, sur la nouvelle usine à gaz de Mariendorf, près Berlin, une des dernières grandes usines construites suivant tous les perfectionnements connus à ce jour et présentant des innovations, notamment en ce qui concerne la toiture du bâtiment des fours, dans le but d'améliorer la ventilation.

Cette usine de Mariendorf, dont le coût a atteint Fr. 13 500 000, peut produire environ 243 000 m³ de gaz par jour.

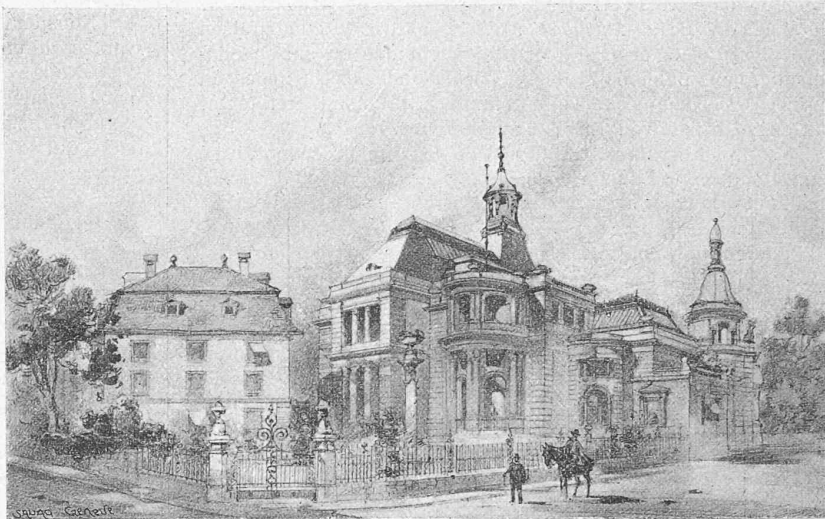
Elle est située au Sud et à 18 km. du centre de Berlin, en dehors de toute habitation, à proximité immédiate de voies ferrées et de canaux facilitant l'amenée des matières premières et l'évacuation des sous-produits.

M. Salzenberg, directeur, décrit ensuite les extensions apportées aux usines à gaz de Krefeld, et M. Terhärst, directeur, donne une courte description du nouveau bâtiment des fours actuellement en construction à Nuremberg.

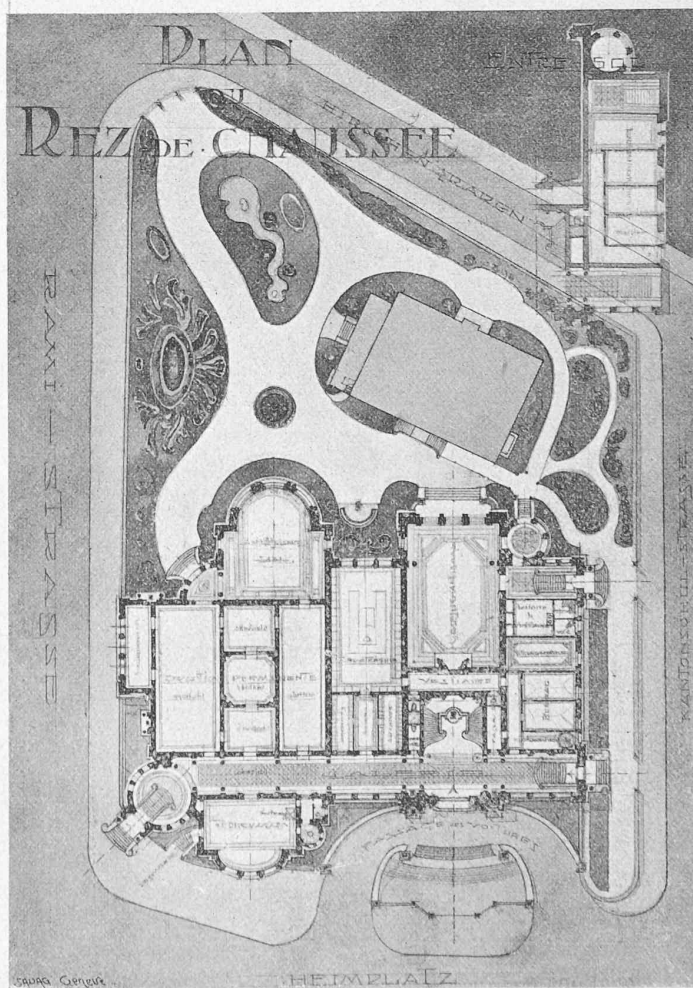
M. le professeur Bunte signale le séparateur Mazza,

qui se compose d'un tambour animé d'un mouvement rotatif destiné à séparer les gaz de poids spécifiques différents. Cet appareil, tout récemment inventé en Italie, n'a pas encore pu être soumis à des essais pratiques dans les usines à gaz.

(A suivre).



Concours pour le Musée des Beaux-Arts de Zurich. — Perspective des façades sur la rue Râmi. — Projet « Porryd'e ». — M. A. Brémont, architecte, à Genève.



Plan du rez-de-chaussée.

Divers.

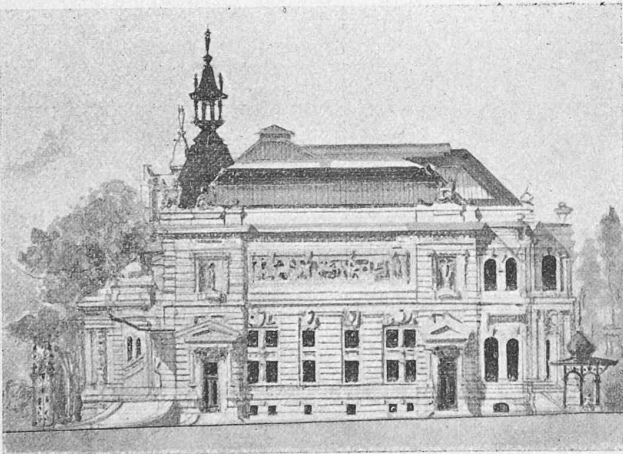
Concours pour le Musée des Beaux-Arts de Zurich¹.

Comme suite à l'article de M. le professeur Recordon sur le *Musée des Beaux-Arts de Zurich*, et à titre de comparaison avec les projets primés, d'origine allemande ou suisse allemande, nous publions ci-dessous les planches principales du projet « *Porrydje* », que son auteur, M. A. Brémont, architecte, à Genève, a bien voulu nous communiquer.

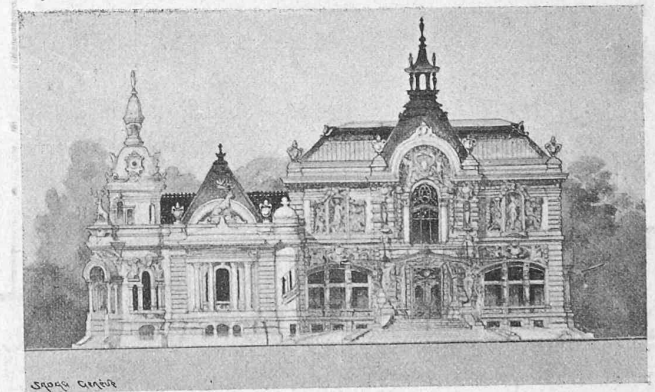
Ce projet est un parti différent de ceux qui précèdent, basé sur la supposition que la maison Landolt sera tôt ou tard démolie et que l'état actuel de la propriété, en terrasse, pourrait par suite être modifié.

En ce qui concerne l'architecture des projets primés, M. Brémont, d'accord avec l'opinion émise par M. le professeur Recordon dans notre N° du 25 juin, constatait, il y a quelque temps, dans une lettre adressée à la *Schweizerische Bauzeitung*, que le concours n'avait pas produit le résultat que l'on aurait pu espérer, les façades des projets primés n'étant pas les meilleures et celles du premier prix en particulier étant peu séduisantes. L'auteur y constate que dans le monde des architectes

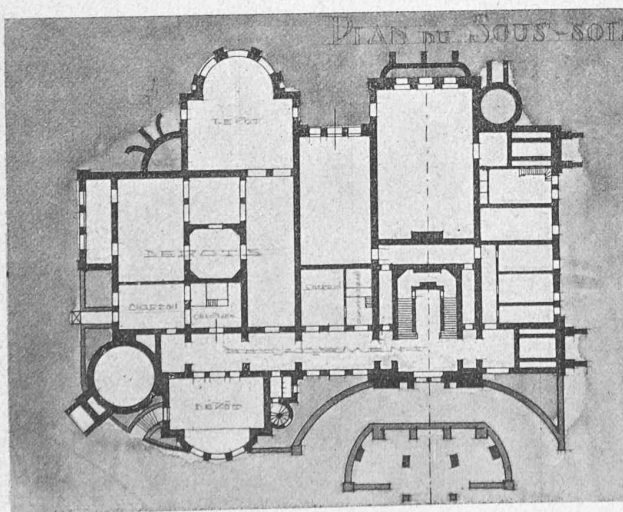
¹ Voir N° du 25 juin 1903, page 170.



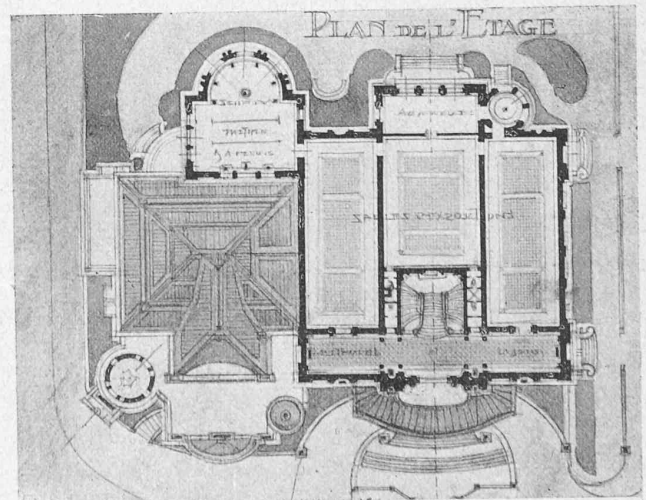
Façade sur la rue de l'École cantonale.



Façade sur la place Heim.



Plan du sous-sol.



Plan de l'étage.

Concours pour le Musée des Beaux-Arts de Zurich. — Projet « *Porrydje* ». — M. A. Brémont, architecte, à Genève.

on a eu, une fois encore, de la peine à comprendre le verdict du jury, et il l'attribue en partie à ce que, dans la composition de ce dernier, on n'a pas assez tenu compte du fait que, soit parmi les concurrents, soit parmi les architectes suisses, les partisans des écoles françaises et allemandes sont très mêlés. En formant un jury d'opinion compacte, c'est-à-dire très différente de celle du public intéressé au concours, on risquait de tenir à l'écart les adeptes de toute une école.

Nous extrayons de la lettre de M. Brémont les lignes suivantes qui en sont la conclusion :

« Nous avons en Suisse des architectes de premier ordre, tant par leur talent que par leur goût et qui se sont manifestés par de nombreuses œuvres dignes d'admiration ; pourquoi une Société qui se décide à édifier un bâtiment important et artistique ne demande-t-elle pas à la Section cantonale ou à la Société suisse des Ingénieurs et Architectes de nommer trois membres du Jury ? Elle s'assurerait de cette façon la collaboration d'architectes de valeur, connaissant les goûts et les besoins locaux et, sans vouloir porter atteinte à la valeur artistique d'architectes étrangers, il serait possible d'obtenir la discussion, très courtoise, sur les différences de goût et de conception des écoles allemandes et françaises, dont chacune a produit des œuvres dignes d'intérêt ».

De plus, il faut encore remarquer la position privilégiée qui est faite en Suisse au goût et aux conceptions architecturales étrangères, les concours pour bâtiments publics n'étant en général pas ouverts seulement aux architectes suisses ou domiciliés en Suisse, mais à tous, sans restriction, tandis que les pays voisins, la France et l'Allemagne, par exemple, n'accordent pas ces avantages à nos nationaux.